



Le blocus de Gaza en Chiffres

Déni et Privation continuels

Le blocus asphyxiant de Gaza par Israël entre maintenant dans sa neuvième année, avec un impact dévastateur croissant sur les vies des 1,8 million de Palestiniens. Le blocus de Gaza a créé une situation humanitaire précaire que la fermeture du passage frontalier de Rafah contrôlé par l'Égypte, la porte de sortie principale vers le monde extérieur, aggrave. Les chiffres ci-dessous, ainsi que les histoires des Gazaouis ordinaires, illustrent quelques-uns des effets désastreux du blocus :

Restrictions à la libre circulation des personnes :

- 535 patients palestiniens, dont 86 enfants, n'ont pas été autorisés à recevoir un traitement médical à l'extérieur de Gaza en 2014. 160 autres patients, dont 16 enfants, ont subi le même refus en 2015.¹
- Environ 550 étudiants n'ont pas été autorisés à passer par Erez pour aller poursuivre leurs études dans des universités étrangères depuis 2014.²
- Le terminal de Rafah entre Gaza et l'Égypte a été ouvert 122 jours en 2014. Au cours des quatre premiers mois de 2015, il n'a été ouvert que cinq jours.³
- Environ 30.000 Palestiniens, dont des patients et des étudiants, attendent de traverser en Égypte. Parmi eux, 17.000 sont inscrits comme prioritaires sur les listes du ministère palestinien de l'Intérieur à Gaza.⁴

Entrave à l'entrée de matériaux :

- Israël limite sévèrement l'importation à Gaza des agrégats, des barres de fer et du ciment, qui sont essentiels à la construction.
- Environ 800.000 camions de matériaux de construction sont indispensables pour construire maisons, écoles, structures sanitaires et autres infrastructures⁵ qui ont été détruites ou endommagées : le taux d'entrée de matériaux de construction n'est que de 0,2 pour cent. A ce rythme, il faudra plus d'un siècle pour reconstruire Gaza.⁶
- 17.600 familles sont toujours sans abri du fait de la destruction de leur maison pendant l'attaque israélienne de 2014⁷. Parmi elles, 1.031 familles sont hébergées dans ces centres collectifs de l'UNRWA et 481 autres dans des caravanes⁸ en attendant la reconstruction de leur maison.

Effondrement économique :

- 72 pour cent des usines de Gaza ont fermé depuis 2007 à cause des restrictions sévères sur les importations, la presque-totale interdiction sur les exportations et les destructions causées par les opérations militaires israéliennes.⁹
- Le secteur des exportations de Gaza a pratiquement disparu et le secteur manufacturier connaît une réduction allant jusqu'à 60 pour cent.¹⁰

¹ Les Zones d'accès limité s'étendent le long de la totalité des périmètres nord et est de la Bande de Gaza adjacents à la ligne d'Armistice de 1949, connue sous le nom de "Ligne verte", avec Israël

² Informations recueillies auprès du ministère palestinien des Affaires civiles le 2 juin 2015.

³ Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Rapport sur la Protection des Civils*, 24 février – 2 mars 2015.

⁴ Ibid.

⁵ Voir Shelter Cluster, *Suivi du matériel de construction pour Gaza*, avril 2015 et Oxfam, *Les reconstructions cruciales à Gaza pourraient prendre un siècle*, février 2015.

⁶ Shelter Cluster, *Fiche d'information Shelter Cluster*, avril 2015.

⁷ Ibid

⁸ Ibid

⁹ Fédération palestinienne des Industries, *La réalité du secteur industriel palestinien à Gaza*, 2012 et Fédération palestinienne des industries, *Les usines endommagées du secteur industriel*, 2014.

¹⁰ Banque Mondiale, *Rapport de suivi économique au Comité de liaison ad hoc* (résumé analytique), mai 2015, p 6.



- Les pertes de PIB à Gaza depuis l'imposition du blocus en 2007 sont estimées à plus de 50 pour cent.¹¹
- Le taux de chômage à Gaza est le plus élevé du monde, à 44 pour cent.¹²

Impact sur l'agriculture et les moyens d'existence :

- L'accès des fermiers à leurs terres dans les "Zones d'accès limité" (Access Restricted Areas, ARA)¹³, en particulier à l'intérieur des 300m depuis la clôture avec Israël, est interdit par l'armée israélienne et empêché par la force létale.
- Les ARA prennent jusqu'à 17 pour cent de la terre totale de Gaza. En effet, 35 pour cent des terres arables disponibles à Gaza sont d'une utilisation dangereuse pour les Palestiniens. Les zones les plus proches de la clôture frontalière ont les accès les plus limités.¹⁴
- Cinq civils palestiniens ont été tués et 131 ont été blessés dans les ARA en 2014. 17 autres personnes ont été blessées depuis le début de 2015.
- Les pêcheurs sont autorisés à accéder à 6 miles nautiques sur les 20 miles nautiques de la zone de pêche qui leur a été allouée par les Accords d'Oslo de 1993. Cette restriction empêche les pêcheurs d'accéder aux zones de pêche les plus riches, ce qui diminue les prises et les revenus.
- La marine israélienne a détenu 58 pêcheurs à l'intérieur de la limite des 6 miles en 2014 et 13 autres pendant les quatre premiers mois de 2015.¹⁵
- Les forces navales israéliennes ont confisqué 27 bateaux et endommagé 7 autres à l'intérieur de la limite des 6 miles en 2014. Au cours des quatre premiers mois de 2015, 4 bateaux ont été confisqués et 6 endommagés.¹⁶
- Environ 1.400 tonnes de capture sont perdues chaque année à cause des restrictions sur la zone de pêche de Gaza, ce qui prive l'économie de 26 millions de dollars par an.¹⁷
- Le nombre de pêcheurs à Gaza est de 3.500,¹⁸ mais en pratique seuls 1.200 pêcheurs peuvent pêcher.¹⁹
- 95 pour cent des pêcheurs de Gaza reçoivent une aide internationale.²⁰
- 57 pour cent de la population de Gaza souffre d'insécurité alimentaire²¹ et près de 80 pour cent sont bénéficiaires d'aide.²²

Effondrement de l'infrastructure d'eau et d'assainissement :

- 90 millions de litres d'eaux usées et partiellement traitées sont rejetés dans la Mer Méditerranée depuis Gaza à cause des coupures d'électricité et du manque de matériaux de construction, dont les pièces détachées, pour les installations de traitement des eaux usées.
- 97 pour cent de l'eau fournie par les réseaux municipaux est impropre à la consommation humaine.²³

¹¹ Ibid

¹² Ibid

¹³ Les Zones d'accès limité s'étendent le long de la totalité des périmètres nord et est de la Bande de Gaza adjacents à la ligne d'Armistice de 1949, connue sous le nom de "Ligne verte", avec Israël.

¹⁴ Informations recueillies auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) le 6 juin 2015.

¹⁵ Informations recueillies auprès du Groupe de Protection le 28 mai 2015.

¹⁶ Groupe de Protection, *Actualisation sur les Zones d'accès restreint dans la Bande de Gaza*, 1er janvier au 31 décembre 2014.

¹⁷ AIDA, *Ouvrir de nouvelles voies : Sortir de l'impasse actuelle à Gaza*, 13 avril 2015.

¹⁸ Ibid

¹⁹ Informations recueillies auprès du Syndicat des comités agricoles le 10 juin 2015.

²⁰ AIDA, *Ouvrir de nouvelles voies : Sortir de l'impasse actuelle à Gaza*, 13 avril 2015.

²¹ Bureau central palestinien des Statistiques, et al, *Communiqué de presse : La sécurité alimentaire en Palestine reste élevée*, 2014.

²² Banque Mondiale, *Rapport de suivi économique au Comité de liaison ad hoc* (résumé analytique), mai 2015.

²³ Informations recueillies auprès de l'Autorité palestinienne de l'Eau le 24 mai 2015.



Histoire de Gazaouis ordinaires



Mohammed Almlahi, 48 ans, est au chômage et père de 10 enfants. Il était plâtrier mais a cessé de travailler à la suite de l'interdiction d'entrée de matériaux de construction à Gaza. Ahmed dépend maintenant complètement de l'aide humanitaire donnée par des organisations caritatives pour subvenir aux besoins de base de sa famille. La fille d'Ahmed, qui a 21 ans, n'a pu poursuivre ses études secondaires parce son père ne peut pas régler les frais de scolarité. "Je ne peux rien donner à mes enfants. Je me sens impuissant et je ne vois aucun avenir dans de telles circonstances," dit Ahmed. "Tout ce que je veux, c'est un travail décent pour avoir une vie digne."

Amal Rajab a 45 ans et elle est mère de neuf enfants. Sa maison de deux niveaux récemment construite a été détruite pendant la dernière offensive israélienne contre Gaza. Amal vit maintenant avec sa famille sous une tente, près de sa maison détruite. Presqu'un an s'est écoulé sans aucune amélioration dans les vies d'Amal et de ses enfants, et la situation empire avec les températures estivales élevées. "Je n'ai aucune intimité et je dois rester voilée toute la journée, malgré la chaleur sous la tente," dit Amal. "Nous allons chez des cousins pour nous détendre. Je suis tellement découragée que je ne sais pas combien de temps je vais supporter cette situation. J'ai l'impression que je vais bientôt m'écrouler," dit Amal.



Ahmed Abu Mo'amar, 75 ans, est propriétaire de 20 dunums (2ha) de terre situés à 500m de la clôture avec Israël, dans le secteur Al-Shawka, au sud de la Bande de Gaza. La terre est plantée de pêchers et d'abricotiers, mais la plupart du temps il ne peut s'y rendre. "Nous ne pouvons pas cultiver de légumes, qui sont plus rentables, parce qu'ils ont besoin de soins quotidiens, et nous ne pouvons pas le faire en raison des restrictions actuelles," dit Ahmed. L'armée israélienne a rasé la terre d'Ahmed trois fois, la dernière fois en 2012. "Nous faisons pousser et l'armée israélienne détruit," dit-il.



Mes'ad Baker, 39 ans, est pêcheur, il a été grièvement blessé à la jambe par un tir de la marine israélienne lorsque son bateau a été confisqué en 2012 alors qu'il pêchait dans la limite des 6 miles. Mes'ad a perdu sa seule source de revenus et il est maintenant criblé de dettes. Mes'ad va pêcher avec d'autres pêcheurs chaque fois qu'il en a l'occasion mais la marine israélienne leur fait obstacle et les empêche régulièrement de pêcher dans les limites convenues. Mes'ad dit que l'essentiel de ses profits générés par la pêche vient des sardines, mais cette année il a manqué la saison de la sardine à cause des restrictions israéliennes. "Je ne peux pas payer mes dettes parce que je ne peux même pas subvenir aux besoins de ma famille," dit-il.



Recommandations :

En tant que puissance occupante, Israël doit respecter ses obligations dans le cadre du droit international et lever son blocus sur Gaza, qui impose une punition collective à 1,8 million de Palestiniens, en violation flagrante du droit international. Israël porte la responsabilité juridique des conséquences de ses actes concernant les habitants de la Bande de Gaza. Le Centre de Développement MA'AN exige que :

- La communauté internationale, dont les organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies, exerce une pression politique sérieuse sur Israël pour mettre fin à son occupation des territoires palestiniens ; lever le blocus de Gaza et autoriser la libre circulation des biens et des matériaux de construction à l'intérieur de Gaza, et tenir Israël pour responsable des violations des droits de l'homme des Palestiniens. Si elle manque à ses devoirs, la communauté internationale devient complice des souffrances de la population de Gaza.
- L'Union européenne suspende l'Accord d'Association UE-Israël jusqu'à ce qu'Israël prenne des mesures substantielles et immédiates pour ouvrir les postes frontaliers de Gaza de façon permanente et inconditionnelle. L'UE s'est engagée à respecter le niveau le plus élevé en matière de droits de l'homme et si elle ne prenait pas les mesures imposées par la punition collective d'Israël sur les Palestiniens à Gaza, son engagement vis-à-vis des droits internationaux de l'homme et du droit humanitaire international serait considérablement ébranlé.